

M. Leblanc (Laurier): Est-ce que l'honorable député de Témiscamingue me permettrait de lui poser une question?

M. Caouette: Certainement.

M. Leblanc (Laurier): Après l'exposé que vient de faire le leader du Crédit social—exposé très intéressant d'ailleurs—je me demande ce qui se passerait si les municipalités qui, à l'heure actuelle, dépensent environ 800 millions, ou quelque 200 millions, pour le bien-être social, s'entendaient dire par le gouvernement fédéral: A compter de demain, nous administrerons tous les régimes de sécurité sociale, ce qui va nous coûter 14, 15, ou 20 milliards de dollars; et alors, les provinces et les municipalités n'auront plus rien à dire là-dedans. Je me demande comment on concilierait autonomie des provinces et des municipalités avec une telle ingérence du pouvoir central?

M. Caouette: Franchement, je ne crois pas qu'il y aurait de discussions ou de débats. Naturellement que les provinces n'accepteraient pas ce régime sans discussion, mais si, pour l'ensemble du Canada, nous voulons un régime qui réussisse à rejoindre chaque individu, je crois qu'il y aurait avantage, pour les provinces et les municipalités, à s'entendre avec les autorités fédérales pour établir un seul et unique régime au Canada. Et je ne crois pas que cela empêcherait Québec de demeurer le Québec, ou l'Ontario de demeurer l'Ontario. Mais nous aurions un régime d'ensemble qui coûterait bien moins cher que de financer 10 régimes différents, soit un pour chaque province. Voilà mon opinion et celle de mes collègues. Je comprends que nous . . .

M. Jacques-L. Trudel (Montréal-Bourassa): L'honorable député de Témiscamingue me permettrait-il de lui poser une question?

• (9.20 p.m.)

Monsieur l'Orateur, ce n'est pas la première fois que le député de Témiscamingue fait cet exposé et nous accuse de ne pas suivre son idée ou de ne pas écouter avec sympathie ce qu'il avance à la Chambre.

Quand il a fait son exposé, la dernière fois, monsieur l'Orateur, je lui ai posé une question. Il m'a alors dit qu'il n'avait pas réussi à calculer le coût des programmes dont il préconisait la mise en œuvre. Je me demande si, à ce moment-ci, il serait prêt à nous donner la réponse que je lui avais alors demandée.

M. Caouette: Je viens de la donner, cette réponse, monsieur l'Orateur. Actuellement nous dépensons 14 milliards 903 millions, et avec à peu près 15 milliards, nous pourrions mettre en application le système dont je préconise la mise en œuvre. Cela veut dire à peu près la même chose.

Une voix: A peu près 15 milliards.

M. Caouette: A peu près 15 milliards, oui. Actuellement, nous dépensons 14 milliards 903 millions, ce qui n'est pas tellement éloigné de 15 milliards, mais même s'il y avait une différence de deux ou trois milliards, cette année, nous avons eu recours aux institutions financières pour nous procurer un milliard 70 millions. Et le premier ministre nous a dit que si nous en manquions, nous en trouverions encore. Et ce milliard n'existait pas au Canada. C'est un déficit que le gouvernement vient de créer purement et simplement; on ne l'a pas pris dans les poches des gens. Et l'on est prêt à créer un autre déficit.

Je pose ici une question bien simple: si une guerre éclatait demain et que nous devions y participer, le gou-

vernement ne se poserait pas la question du manque d'argent. Nous trouverions tous les millions et les milliards nécessaires pour livrer la guerre.

Pourquoi ne faisons-nous pas la même chose pour établir chez nous un système de paix, un système de sécurité sociale, qui permettrait à chacun de se sentir chez lui? Il me semble que cela est facile à comprendre.

Une voix: Pauvre type!

M. Caouette: Maintenant, monsieur l'Orateur, il y a, . . .

Une voix: C'est du socialisme!

M. Caouette: Non, ce n'est pas du socialisme. Nous n'attaquons pas l'initiative personnelle; au contraire, nous l'encourageons.

Nous n'entendons pas faire disparaître les entreprises privées.

M. Leblanc (Laurier): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable député en vue de justifier un chiffre qu'il a cité tout à l'heure. Au fait, il a dit que le gouvernement fédéral dépensait à l'heure actuelle environ 7 milliards, sur son budget total de 14 milliards, soit 50 p. 100 de ce budget, en bénéfices sociaux de toutes sortes. Pourrait-on obtenir un peu plus de précision pour justifier le chiffre de 7 milliards? Le député doit sûrement posséder ce renseignement.

M. Caouette: Oui, je peux donner ce renseignement au député.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député de Témiscamingue (M. Caouette), mais je crois qu'on s'écarte beaucoup trop du sujet du débat, et même si la digression est fort intéressante, je dois dire, révérence parler, que le député s'en écarte lui aussi. Nous sommes saisis d'un amendement à la motion tendant à la troisième lecture qui aurait pour effet de scinder ou de retarder l'entrée en vigueur de certaines parties du bill. Comme c'est là la question à débattre, je prierais les députés de s'en tenir autant que possible à ce sujet.

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, le député me demande des détails, et je vais lui en donner, car j'ai en main tous les chiffres nécessaires.

Les dépenses fédérales au chapitre de la sécurité sociale pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971, comprenant la santé nationale et le bien-être social—le paiement de transfert aux provinces exclu—l'assurance vieillesse, les allocations aux aveugles et aux invalides, les allocations familiales, l'assistance publique, l'assurance-chômage et l'assistance-maladie, s'élèvent à \$2,359,534,000. Si nous soustrayons de cette somme le coût d'administration des directions des aliments et drogues et du sport amateur, qui s'élève à environ 23 millions, il reste un solde de \$2,335,791,000.

Opérations non budgétaires: Caisse de sécurité de vieillesse: un milliard 914 millions; Régime de pensions du Canada: un milliard 24 millions; Caisse d'assurance-chômage: 771 millions; autres comptes de rentes, d'assurances et de pensions relatives aux fonctionnaires fédéraux, aux forces armées, aux députés, aux sénateurs, à la Gendarmerie royale: 999 millions. Total: \$7,043,791,000.